

COMMUNIQUE DE PRESSE

L'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse investit 73,5 M€ pour l'eau en Rhône-Alpes au 2^{ème} trimestre 2016

Le territoire de Rhône-Alpes reçoit, pour plus de 900 opérations, **73,5 M€ d'aides** de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse.

Un tiers de ces aides est alloué à la **réduction des rejets de pollution domestique**, un tiers à la **gestion quantitative de l'eau et à la préservation de la qualité de l'eau potable**, **20 %** vont à la **préservation et la restauration des milieux aquatiques** et **11 %** à la **lutte contre les pollutions agricoles et les pesticides**.

Au total, sur les bassins Rhône-Méditerranée et Corse, les [décisions d'attribution des aides de l'agence de l'eau](#), pour le 2^{ème} trimestre 2016, totalisent un montant de **160 millions d'euros** pour financer 2200 projets pour l'eau.

Parmi les projets présentés, 5 opérations remarquables :

1. Pour améliorer la gestion de la ressource en eau

L'Association Syndicale d'Irrigation de l'Ain (01) crée une station de pompage dans le Rhône à Lagnieu en remplacement du prélèvement dans la nappe alluviale de l'Ain, déficitaire en eau. L'ASIA va fermer 42 puits individuels dans la nappe de l'Ain, permettant ainsi de réduire de 34% les prélèvements d'eau à usage agricole. En parallèle, elle poursuit ses actions en faveur des économies d'eau vis-à-vis des agriculteurs. L'agence apporte une aide de **8 M€**.

2. Pour infiltrer l'eau de pluie en ville et réduire la pollution pluviale

Le Syndicat mixte des transports pour le Rhône et l'agglomération lyonnaise (SYTRAL) va créer une nouvelle ligne de tramway T6 à Lyon. Les travaux sur les voiries offrent l'opportunité de modifier la gestion des eaux de pluie qui sont actuellement collectées et traitées à la station d'épuration de Saint-Fons. Le SYTRAL va ainsi créer des tranchées d'infiltration d'eau de pluie sur 13,4 ha ce qui permettra de recharger la nappe souterraine. L'agence apporte une aide de **1,6 M€**.

3. Pour préserver et restaurer les milieux aquatiques

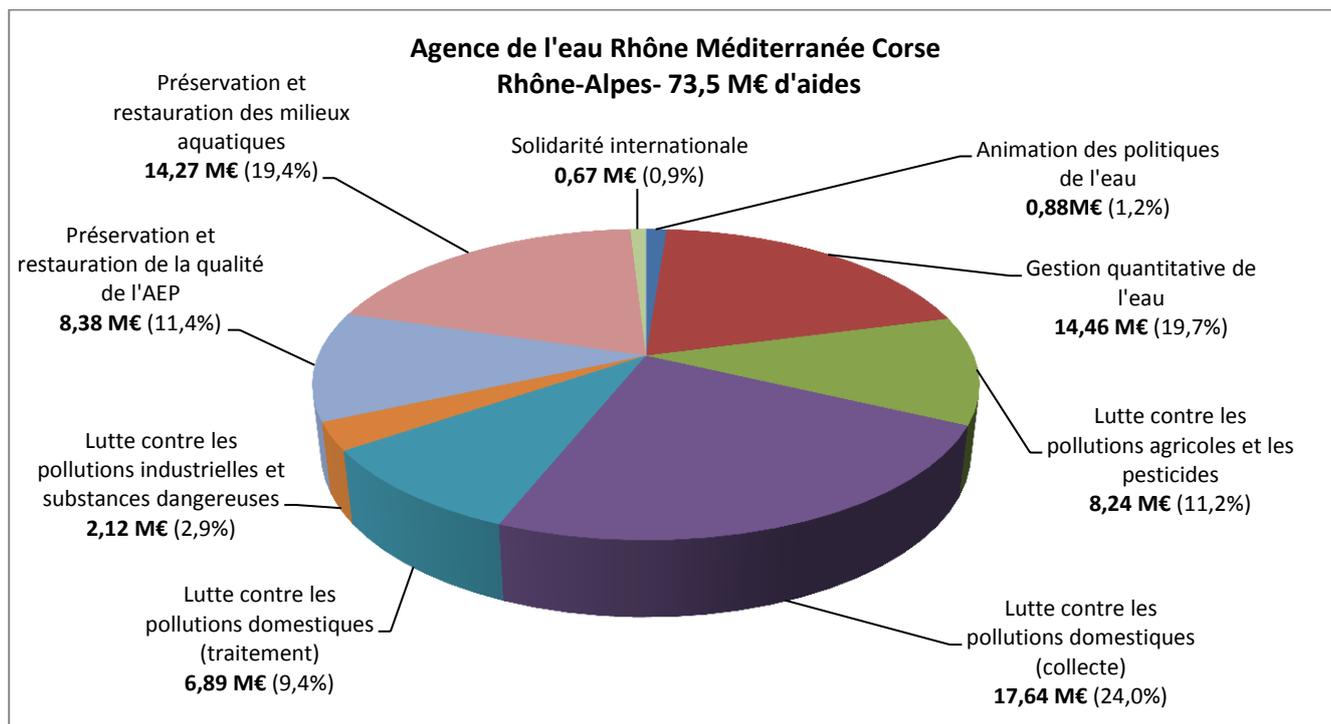
Chambéry Métropole communauté d'agglomération (73) achève les travaux de restauration de la Leysse sur environ 2,6 km dans Chambéry. Ils consistent à conforter les digues pour limiter les inondations et à restaurer le lit de la rivière ainsi que les zones humides adjacentes. L'aide de l'agence de l'eau s'élève à **3,2 M€**.

Le Département de la Haute-Savoie (74) rend franchissable un seuil qui barre la Menoge, affluent de l'Arve. Construit pour accueillir les fondations d'un pont qui menace aujourd'hui de s'effondrer suite aux extractions de matériaux dans la rivière, cet ouvrage empêche la circulation des truites, ombres et chabots. L'agence de l'eau apporte une aide de **957 K€** pour créer une rampe facilitant le passage des poissons tout en sécurisant le pont.

4. Pour réduire les fuites des réseaux d'eau potable

La communauté de communes du Pays de Gex (01) remplace ses canalisations d'eau potable de façon à réduire de 50 000 m³ par an ses prélèvements dans la nappe d'eau déficitaire. L'agence de l'eau apporte une aide de **1,4 M€**.

Décisions d'attribution des aides pour le 2^{ème} trimestre 2016



A propos de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse

L'agence de l'eau est un établissement public de l'Etat sous tutelle du ministère de l'environnement, dédié à la protection de l'eau. Elle perçoit l'impôt sur l'eau payé par tous les usagers : ménages, collectivités, industriels, agriculteurs... Chaque euro collecté est réinvesti auprès des collectivités, industriels, agriculteurs et associations pour mettre aux normes les stations d'épuration, renouveler les réseaux d'eau potable, économiser l'eau, protéger les captages d'eau potable des pollutions par les pesticides et les nitrates, restaurer le fonctionnement naturel des rivières. La commission des aides délibère 4 fois par an pour allouer les aides dans le cadre de son programme d'intervention 2013-2018 « Sauvons l'eau » qui investit 3,6 milliards d'euros sur 6 ans. Elle est composée des membres du conseil d'administration de l'agence de l'eau.

Contacts presse :

Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse – Valérie Santini – 04 72 71 28 63 valerie.santini@eurmc.fr
Agence Amalthea – Claire Faucon : 04 26 78 27 13 – cfaucou@amalthea.fr